

## **CDSI DU 9 NOVEMBRE 2021**

### **Synthèse de la réunion**

- **Approbation du compte rendu de la réunion d'octobre.**

Le compte-rendu est approuvé et inséré sur le site.

- **Point étape sur le balisage et la collecte des sentiers**

En intégrant les itinéraires qui seront de façon certaine entretenus d'ici la fin de l'année, 80% des itinéraires auront été balisés et entretenus, et 90 % de l'objectif ont été collectés (20% de l'effectif chaque année, la collecte se faisant sur chaque itinéraire une fois tous les cinq ans). Un grand bravo à l'équipe des baliseurs et à l'équipe des collecteurs pour ces très bons scores !

Le CDRP a fait une grosse commande de balises. Les référents de secteur sont invités à contacter Claude Marquié dès le début d'année afin de compléter leur stock en amont des entretiens et éviter les dotations en urgence.

- **Nouveaux baliseurs, réorganisation des secteurs**

1/ Les échanges avec les référents de secteur ont permis l'élaboration finale du tableau des répartitions des baliseurs et des itinéraires dans le département. (cf. page 3).

A noter que la moyenne de kilomètres à entretenir par baliseur est tombée aux environs de 8 km.

L'arrivée de quatre nouveaux baliseurs de Destin'Envol permet d'envisager la création d'un nouveau secteur autour de Limeil Brévannes, avec comme tâches, la création du balisage de la Tégéval, dont les panneaux actuels sont surtout destinés aux cyclistes puis à sa jonction avec le Sentier des Roses en Seine et Marne, et à la définition d'un nouveau parcours au départ de Limeil Brévannes et son patrimoine en direction du Bois de la Grange. L'équipe constituée sera affectée pour tutorat d'un an à l'équipe de Jean-Marie Choukroun qui ainsi les assistera dans la création du balisage puis dans la préparation du référent de cette future équipe.

La mise à jour de Fluence sera effectuée après la clôture des missions fin décembre.

- **Annulation de la journée des bénévoles le 18 décembre à Créteil.**

L'information donnée dans le précédent compte rendu étant ambiguë, il est rappelé que le Comité Départemental a décidé lors de sa réunion du 13 octobre l'annulation de cette journée en raison de la prévision d'un trop grand nombre d'absences provoquées par tant par une date trop proche de Noël que par le début des vacances scolaires.

Une rencontre sera mise en place en début d'année prochaine.

- **Guide des Randonnées Patrimoine du Grand Paris**

Le quatrième itinéraire à fournir, « Nature et Patrimoine en plateau briard » présenté en octobre par Denis Thibaut et ayant fait l'objet d'une demande de modifications, est approuvé ce soir par la CDSI et sera livré accompagné d'une note de présentation. Ce dernier parcours sera installé également cet hiver sur l'Apps « Randonnée en Val de Marne » et sur une RandoFiche disponible sur le site du CDRP94. Cet itinéraire comporte 23 km, 7 communes traversées, 46 points d'intérêt, 78 photos et 30 thématiques.

- **GR 15**

1/ La Commission Régionale des Sentiers et Itinéraires a demandé aux départements concernés la réalisation de RandoFiches avec, pour le 94, trois étapes :

- Etape 1 : Ecole Vétérinaire (M 8) à La Varenne-Chennevières (RER A) - 15,2 Km
- Etape 2 : La Varenne-Chennevières à Nogent-sur-Marne (RER A ou RER E) - 13,4 Km
- Etape 3 : Château de Vincennes (M 1) à Gagny (RER E) - 16 Km

L'étape 3 sera redessinée, conformément à la demande du CDRP75 afin de pas parcourir le territoire parisien dans le bois (appartenant à Paris 12<sup>ème</sup>). Aux départs du métro ligne 1 et du RER A qui se regrouperont Parc Marigny, le sentier restera en lisière de bois pour rejoindre le GR15. Dans sa présentation sur l'appli numérique, il sera dessiné sur le trottoir vincennois, fontenaysien et nogentais.

A noter d'une part que ce parcours ne sera pas balisé, la Ville de Vincennes refusant tout balisage, et que d'autre part son dessin sera modifié également sur le WebSig et placé en attribution Val de Marne.

### **Comité Départemental du Val de Marne – CDRP94 / CDSI**

16 avenue Raspail 94250 GENTILLY. [val-de-marne.sentiers-itinéraires@ffrandonnee.fr](mailto:val-de-marne.sentiers-itinéraires@ffrandonnee.fr) ☎ 06 69 98 93 04  
Membre du Comité Départemental Olympique et Sportif et du Comité Départemental du Tourisme - Code APE : 926C Siret : 448 401 075 00032  
Enregistrement Préfecture : W943000095 - Association bénéficiaire de l'immatriculation tourisme de la FFRandonnée n° IMO75100382

**Fédération Française de la Randonnée Pédestre** [www.ffrandonnee.fr](http://www.ffrandonnee.fr)

Association reconnue d'utilité publique. Agréée par le Ministère chargé des Sports et le Ministère chargé du Développement durable.  
Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre.

2/ Des panneautages présentant le parcours dans sa totalité et un focus dans le département traversé seront étudiés par la Région.  
3/ Enfin, des logos spécifiques et identiques seront placés aux points stratégiques sous les balises du GR.

- **Sentiers sur des tronçons communs**

Afin d'éviter les conflits entre baliseurs et de ne pas masquer ou détruire d'autres balisages de sentiers inconnus, une carte de l'ensemble des itinéraires, classés avec des couleurs différentes par secteur, sera donnée en début d'année à chaque baliseur afin qu'il connaisse les circuits voisins ou à tronçons communs.

- **Préparation du compte rendu annuel au CD94**

Outre le compte rendu des collectes et des balisages effectuées, la réunion à Créteil permettra de rendre compte des créations et modifications :

1/ Créations et modifications effectuées en 2021 :

- création du GR15 « Vallée de la Marne » et disparition du GRP « Bords de Marne »,
- création du GRP « la Brie Verte » et disparition du GR14 « Marne »
- création du sentier « Aqueduc de Médicis ».
- création du « Sentier des Espaces Naturels Sensibles »
- création du parcours « Nature et Patrimoine en Plateau Briard »
- modifications des
  - PR3A (GR2) qui ne quitte plus dorénavant son cheminement le long de la Seine
  - PR17 qui au niveau de la fourchette de Bry parcourt maintenant le parc en toiture de l'autoroute
  - PR21 qui relie dorénavant les deux PR Créteil-Lac et Choisy-Parc et non les deux limites de parcs
  - PR27 qui ne fait plus de boucle en extrémité Est et qui a modifié légèrement son parcours en centre-ville
  - PR28 qui débute dorénavant son itinéraire aux Bagaudes
  - PR31 qui parcourt dorénavant le Parc des Lilas
  - PR36 qui part de la Ferme de Monsieur
  - PR38 au niveau de la Promenade Yvette Horner à Nogent
  - PR43 à la suite d'un nouveau passage piéton avenue Leclerc

2/ Créations et modifications prévues en 2022 :

- créations de parcours à Fontenay , Champigny, Joinville, Le Perreux, Tour de l'Arc Boisé (40 km),
- reprise du projet « Peintres en Val de Marne » en collaboration avec les Musées et les OT du 94,
- inscription au PDIPR du Sentier Médicis, de l'Art Nouveau à Nogent et du Sentier des ENS,
- modifications PR14 (sentier des Arts), GR2 (suppression du parcours Seine/Marne à Choisy au profit d'un maintien le long de la Seine.
- Modification du du tracé du PR17 "Tour de Champigny » et extension en « Sentier des Combats de 1870 »
- Réalisations des RandoFiches et parcours sur l'apps mobile reprenant les modifications approuvées et les créations

**Prochaine réunion CDSI le mardi 7 décembre.**

PDIPR 05 GR15 Vallée de la Marne - Segment 1a	2,6	GR					
PDIPR 05 GR15 Vallée de la Marne - Segment 1b	8,3	GR					
PDIPR 05 GR15 Vallée de la Marne - Segment 2	8,6	GR					
PDIPR 05 GR15 Vallée de la Marne - Segment 3	7,3	GR					
PDIPR 05a GR15 Accès Gare Métro 8 Charenton-Ecoles	0,8	accès					
PDIPR 05b GR15 Accès Gare RER de Joinville	0,2	accès					
PDIPR 05c GR15 Accès Gare RER de Saint-Maur La Varer	1,1	accès					
PDIPR 05d GR15 Accès Gare RER de Nogent et M1	2,3	accès					
PDIPR 05e GR15 Accès Abbaye de St Maur	0,6	accès					
PDIPR 07 GRP Brie Verte - Segment 1	9,6	GRP					
PDIPR 07 GRP Brie Verte - Segment 2	11,5	GRP					
PDIPR 07a GRP Brie Verte Accès Gare RER de Boissy St L	5,1	accès	Philippe			14	8,61
PDIPR 07d GRP Brie Verte Accès Gare RER de Boissy St L	0,6	accès	LHULLIER				
PDIPR 07b GRP Brie Verte Accès Gare RER de Sucy	1,4	accès					
PDIPR 07c GRP Brie Verte Accès Gare RER de Saint Maur	6,7	accès					
PDIPR 18 PR de BRY par les méandres de la Marne	6,5	PR					
PDIPR 20 PR tour de champigny	13,4	PR					
PDIPR 27 PR de Villiers	7	PR					
PDIPR 43 PR de Bry et son patrimoine	6,4	PR					
PDIPR 44 PR Créteil au Bord de l'Eau	11,6	PR					
L'Art Nouveau à Nogent sur Marne	9	PR					
Joinville	?	PR					
Le Perreux	?	PR					
PDIPR 03B GR2 vallée de Choisy le Roi à Ablon	10,3	GR					
PDIPR 04 GR11 rep 1 à 2, Vallée de la Bièvre	9,9	GR					
PDIPR 08e GRP Ceinture Verte IdF de la Gare d'Ablon à Villeneuve StG (dont jonction Gare d'Ablon)	3,4	GRP					
PDIPR 08f GRP Ceinture Verte IdF Ouest Val de Marne de Villeneuve StG à Choisy le Roi	5,4	GRP					
PDIPR 08g GRP Ceinture verte IDF de Choisy à L'Hay	12,8	GRP					
PDIPR 26 PR de Villeneuve le Roi	10,6	PR	Philippe			13	8,47
PDIPR 31 PR Parc des Lilas	11,1	PR	ROBERT				
PDIPR 32 PR Parc Interdépartemental de Choisy Le Roi	7,5	PR					
PDIPR 38A PR Sentier des forts Ouest	14,5	PR					
PDIPR 38B Sentier des Forts Est	13,7	PR					
PDIPR 39 GR2 Variante Confluent Marne et Seine	6,6	GR					
PDIPR 46 PR du Moulin Brûlé	4,3	PR					
PDIPR 01 PR Circuit vert de Mandres	13,2	PR					
PDIPR 08b GRP ceinture verte IDF Est du Carrefour des 8 Routes à Santeny	4,9	GRP					
PDIPR 08c GRP Ceinture verte IDF Est de Santeny à Périgny	7,3	GRP					
PDIPR 14 PR à Deux Pas des Arts	13	PR	Chantal			10	9,36
PDIPR 15 PR à Deux Pas des Belles Pierres	14,1	PR	MICHEL				
PDIPR 16 PR à Deux Pas des Ruisseaux	14,8	PR					
PDIPR 22 PR Mandres les roses	5,1	PR					
PDIPR 36 PR Sentier d'interprétation Agricole	9,7	PR					
PDIPR 37 PR sentier de la Belle image et sa variante	11,5	PR					
PDIPR 03A GR2 vallée de la Seine de Gravelle à Choisy le Roi	12,6	GR					
PDIPR 19 PR Cachan (Itinéraire des aqueducs)	8	PR					
PDIPR 21 Jonction Lac de Créteil Parc de Choisy	2,8	accès					
PDIPR 23 PR Thiais insolite	5,1	PR					
PDIPR 25 PR Tour de Villejuif et sa variante	14,1	PR	Michel			9	8,92
PDIPR 33 PR du Tour de Lac de Créteil.	4,4	PR	BALIN				
PDIPR 33a Accès Lac de Creteil Metro Pointe Du Lac	1,2	accès					
PDIPR 45 Coulée Verte de La Bièvre au Lilas	9,3	PR					
L'aqueduc Médicis a	10	PR					
L'aqueduc Médicis b	9	PR					
PDIPR 35 PR des Îles du Vieux Créteil	3,8	PR					
PDIPR 08a GRP Ceinture Verte IdF du Plessis Trévisse au Carrefour des 8 routes	6,4	GRP					
PDIPR 08d GRP Ceinture Verte IdF Est de Périgny à Les Pierreux	1,1	GRP					
PDIPR 09a PR vallées et forêts briardes de Villeneuve St Georges à la jonction avec le PR11	8	GRP					
PDIPR 11 Accès RER de Boissy au Bois de la Grange	2,2	accès					
PDIPR 24 PR de Villecresnes	7,1	PR					
PDIPR 28 PR des bruyères	10	PR					
PDIPR 29 PR des Friches	6,8	PR					
PDIPR 30 PR des marmousets	9,4	PR	Geneviève			11	8,05
PDIPR 34 PR sentier de l'île aux oiseaux	6,8	PR	DEVINCK				
PDIPR 40 PR A Deux Pas de la Nature dont accès gare de Boissy	18,9	PR					
PDIPR 47a PR Accès Ormesson - Parc du Plateau à Champigny-	9,4	accès					
PDIPR 47b PR Jonction Bordes- Ferme du Plessis-Trévisse	1,3	accès					
PDIPR 47c Accès gare de Villiers	1,1	accès					
Fontenay	10	PR					
PDIPR 09b PR vallées et forêts briardes, de la jonction avec PR11 vers le Moulin de Périgny	10,5	GRP					
PDIPR 17 PR sentier de la bataille de Champigny	9,7	PR					
PDIPR 47 PRs intérieur de la Plaine des Bordes (1,22+1,82+2,31)	5,35	PR	Jean-Marie			9	7,26
PDIPR 47e PR de la Plaine des Bordes	8,8	PR	Choukroun				
La Tégéval	17	PR					
Connexion Tégéval/sentier des roses (77)	4	PR					
Sentier Limeil-Bois de la Grange	?	PR					